

**PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 février 2023

Relever le défi de renouveler une génération d'actifs en agriculture : lancement de la concertation régionale

Afin de relever le défi du renouvellement des générations d'agriculteurs, et pour réaliser au mieux les « transitions » nécessaires à l'agriculture de demain, un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles sont en cours de construction*. Ainsi, une importante concertation est lancée, au niveau national et dans chaque région. En Occitanie, la concertation régionale, co-pilotée par le préfet de région et la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et mise en œuvre par la chambre régionale d'agriculture a été lancée le **mercredi 15 février 2023, à Auzeville (Castanet-Tolosan)** avec une réunion de l'instance régionale plénière de concertation (constituée autour de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural) et a été suivie d'une première réunion de 3 groupes de travail thématiques.

Cette concertation, complémentaire des travaux conduits au niveau national, s'attachera à répondre aux grandes problématiques identifiées, à la lumière des enjeux, des spécificités, des dynamiques et des initiatives locales. Afin de pouvoir engager les premiers travaux, un « [kit de concertation](#) » est à disposition des participants.

Les débats régionaux devront prendre en compte les enjeux identifiés en se projetant sur ce que sera l'agriculture régionale d'ici 2040. Ils seront axés autour de trois thématiques, en miroir des groupes de travail nationaux :

- **orientation et formation** (périmètre du groupe de travail national n°1) ;
- **installation et transmission** (périmètre du groupe de travail national n°2) ;
- **adaptation et transition face au changement climatique** (périmètre du groupe de travail national n°3).

Les travaux régionaux ont vocation à identifier des propositions pour chacune des thématiques.

Pour compléter le dispositif, des échanges avec les jeunes seront organisés dans au moins un établissement d'enseignement agricole de la région. Il s'agira d'écouter la parole des jeunes autour des enjeux du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles et d'entendre celles des professionnels agricoles et des acteurs locaux.

Un rapport de synthèse et de propositions sera établi pour fin avril 2023 à l'issue de la concertation régionale. Il viendra alimenter les travaux nationaux.

** comme annoncé par le président de la République le 9 septembre 2022.*

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Laure DUPAU – Tél. : 05 61 33 56 06

Mail : Laure.DUPAU@laregion.fr

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Chambre régionale d'agriculture
Christophe PLACET – Tél. : 06 16 83 41 68

Mail : concertation-loa@occitanie.chambagri.fr